n.° 6.

La Roche, ch. au Mans

observation

Sur une Brulure

Le 8 may 1773 madame Champion bourgeoise de nôtre ville, agée de 36 ans, sujette a l'Epilepsie depuis plusieurs années, tomba pendant un accés, dans l'atre de sa cheminée et se renversa sur le bras un pot de bouillon brulant. bientôt le feu prit a ses vetements avant qu'on eût pu luy porter secours, et enflamma la manche de sa Robe, d'ou il resulta une brulure considerable.

une de ses voisines la pansa avec un onguent composé de cire jaune, d'huile et de jaunes d'oeufs, dont on continua l'usage pendant 15 jours.

a cette Epoque, mr Jaques entre en Chirurgie de Paris, etant alors aux environs, fut prié de voir la malade avec moy.

nous trouvames une plaie qui s'etendoit, tant exterieurement qu'interieurement, depuis le tiers inferieur du bras gauche jusqu'au poignet et a la main.

le feu avoit penetré jusqu'aux muscles, ils etoient recouverts de chairs spongieuses qui excedoient le niveau des parties saines de plus d'un pouce; ce qui, a la premiere inspection, nous empecha

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

ARC 62 d 1 n° 15

de decouvrir une portion de la peau à la partie externe et superieure de l'avant bras, longue de deux pouces ou environ sur un pouce de largeur, qui etoit intacte et ~~[illegible]~~ cachée par les fonguosités.

La suppuration etoit très abondante et d'une odeur fetide.

nous proposâmes l'excision des chairs surabondantes, mais la malade ne voulut jamais y consentir.

on fut obligé de s'en tenir aux lotions d'une decoction de qqna et d'extrait d'aruina, et on substitua au cerat dont on avoit fait usage jusqu'alors, l'onguent de stirax.

peu à peu le pus devint plus louable; la portion inferieure des muscles qui recouvrent l'os du bras, ceux de l'avant bras, leurs tendons et aponevroses, les ligaments articulaires, celui du poignet appellé annullaire enfin toutes les parties qui avoient été exposées a l'action du feu fournirent une suppuration abondante.

3 mois après l'accident les chairs parurent s'aplanir, la cicatrice commença a se faire dans le contour de la playe, mais lentement et irregulièrement,

aiant observé que dans la flexion
de l'avant bras sur le bras, les
plaies de ces parties avoient peine
a s'agglutiner, j'eus l'attention
d'étendre le membre, de le
maintenir dans cette situation
et de luy faire faire quelques
legers mouvemens pour entretenir
le jeu des muscles et de l'articulation
La malade pendant le traitement
n'aiant jamais voulu se soumettre
à l'excision des chairs fongueuses,
j'ay été obligé d'avoir souvent
recours a la pierre infernale avec
laquelle je touchois par degré
les bords de la plaie.
La cicatrice a été tres lente
et tres difficile, autour du coude
et au pli du bras.
La plaie a suppuré abondamment
pendant 8 a 10 mois et malgré
les soins les plus attentifs, ce
n'a été qu'au bout de 18, que
j'ay pu obtenir une cicatrice
parfaite; elle est tres solide
adherente au tendon et a
l'aponevrose du biceps ou elle
forme une ride saillante
irreguliere et longue d'environ
5 a 6 pouces
depuis la guerison les mouvemens
de l'avant bras s'executent aussi
librement qu'auparavant l'accident

5

pendant tout le temps que la
suppuration a été abondante
la malade n'a éprouvé aucun
accès d'Epilepsie.
Ce n'est que dans le cours du
onzieme mois que la 1ere recidive
a eû lieu. a mesure que la
suppuration a diminué, les
accès se sont rapprochés, de
maniere qu'il y a eu un
intervale d'environ 3 mois
du 1er au 2e accès, 2 mois
du 2e au 3me, six semaines
du 3e au 4e &c
les accès alors n'ont jamais été
aussi violents qu'ils etoient avant
la brulure et quils sont a present
leur retour depuis la guerison
est ordinairement de 2 a 3 fois
par semaine mais lorsque
la malade est attentive a se
purger les accès sont moins
frequens
vers la fin du traitement j'ay
~~[illegible]~~ je
conseillai a la malade de se
faire faire deux larges cauteres
mais envain, sa pusilanimité
et la crainte d'une sujettion
importune les luy ont fait
constamment refuser

2e observation

Sur une brulure

Le 14 7bre 1772 on transporta
a nôtre hôpital françois
perotel manoeuvre, agé de 46
ans, qui le même jour avoit
tombé dans un bassin ou on
eteignoit de la chaux vive;
malgré les prompts secours qu'on
luy avoit porté au moment de
l'accident, toute la face et
le col jusqu'à la partie moienne
de la poitrine et du dos, les
extremités superieures depuis
l'epaule jusqu'au bout des doigts
et les inferieures depuis les ~~reins~~
hanches jusqu'aux pieds avoient
eté brulées profondement.
on pansa Constamment toutes
les plaies avec l'huile Rosat et
l'eau vegeto minerale.
La suppuration fut très abondante
pendant un mois ensuite elle
diminua par degrés et au commen
cement de 9bre de la même
année C'est a dire environ deux
mois après l'accident, les plaies
furent parfaitement Cicatrisées.
le dix du même mois il eut une
fievre maligne dont il mourut
le 23.

La Roche entre en Chirurgie
et Chirurgien en Chef des hopitaux
du Canada